



Contrat de service

Le présent contrat est conclu entre :

Nom et prénom du/des tuteurs(s) : _____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Adresse :

(ci-après appelée « le client »)

ET :

École de danse Team évidanse
93 AV. DES TILLEULS
DRUMMONDVILLE QC, J2C 3V7
819 473-5907
TEAMEVIDANSE.EMMA@GMAIL.COM
WWW.TEAMEVIDANSE.COM

(ci-après appelée « le prestataire de services »)

Le client et le prestataire de services sont ci-après appelés « les parties »)

Le client a choisi de s'inscrire ou d'inscrire son enfant à un ou des cours offerts par le prestataire de services.

Description des services offerts

Le prestataire de service s'engage à offrir aux dates et aux heures convenues, des cours de danse.

Date, durée et délais de réalisation des services

La session de cours se déroulera de la semaine du 20 juin 2021 à la semaine du 15 août 2021 inclusivement. Le présent contrat à une durée fixe de neuf (9) semaines. Si le ou les cours choisis et payés sont offerts 1x par semaine pendant 7 semaines. N.B. Que nous serons fermés dans la semaine du 27 juin et du 4 juillet.

Lieu de réalisation de la prestation

Les cours de danse auront lieu dans les locaux du prestataire de services situés au 93, avenue des Tilleuls, Drummondville, QC, J2C 3V7



Montant à déboursier et conditions de paiement

Le montant total à déboursier se trouve sur la facture. Le montant total devra être payé en 1 seul versement conformément à la Loi sur la protection du consommateur. La valeur totale du présent contrat et être payé au plus tard le 20 juin 2021. Les paiements doivent se faire par virement Interac, argent comptant ou carte de crédit.

Force majeure et circonstances exceptionnelles

Les services offerts se déroulent dans les locaux du prestataire de service. Si pour une raison hors du contrôle de ce dernier les services ne peuvent être offerts dans les locaux ci-haut mentionnés, les cours seront donnés à distance en ligne et constitueront des cours offerts exactement comme s'ils étaient donnés en présentiel. Aucune demande de remboursement des cours offerts en ligne dans des circonstances exceptionnelles ou de force majeure ne pourra être demandée sous prétexte qu'ils n'ont pas été offerts en présentiel.

Résiliation du contrat et pénalités.

Conformément à son droit octroyé par la Loi sur la protection du consommateur, le client peut demander une résiliation du présent contrat. Si cette demande est formulée avant le début de l'exécution du contrat, le remboursement se fera en totalité sans pénalité comme prescrit par la loi. Si la demande se fait après le début de l'exécution du contrat, le prestataire de service accordera un crédit pour les cours non offerts selon le calendrier de cours moins une pénalité de 10% jusqu'à concurrence de 50\$ maximum. L'absence personnelle à un cours offert par le prestataire ne constitue pas un motif pour demander le remboursement de ce cours. Le remboursement se calcule à partir de la date où le client en fait la demande et non à l'assiduité aux cours.

Signature des parties

Signature du client ou du parent si moins de 18 ans

Date

Signature du prestataire de services

Date